

Demande pour faire apporter des changements aux annexes sur les tests diagnostiques et sur les médicaments qu'une infirmière praticienne peut prescrire



Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick

165, rue Regent, Fredericton (N.-B.) E3B 7B4 Tél.:(506)458-8731

Ligne sans Frais:1-800-422-4417 Télécop.:(506)459-2838 Courrier élec.:aiibn@aiinb.nb.ca

Pour que le comité de la thérapeutique des infirmières praticiennes examine votre demande, vous devez remplir lisiblement toutes les sections de la présente formule. Veuillez utiliser une formule séparée pour chaque demande. Au besoin, faites des copies de la présente formule. Soumettez votre demande à l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick d'ici le 4 janvier 2008.

Coordonnées

Nom : _____ Téléphone : _____

Adresse électronique : _____ Date : _____

Renseignements relatifs à la pratique

Veillez décrire votre clientèle et votre milieu de travail : _____

Problème de santé ou éventail des problèmes de santé couramment vus dans la pratique
des IP qui ont trait à la demande de changement : _____

Justification pour montrer que le problème de santé ou l'éventail des problèmes de santé relatifs au changement proposé s'inscrit dans le champ d'exercice des IP pour ce qui est de prescrire. _____

Brève description ET renvoi (à joindre à la présente) aux preuves à l'appui du changement proposé. _____

Renseignements supplémentaires
